



Prix des Jeunes

*La Société des Écrivain·e·s valaisan·ne·s
invite la jeunesse de son canton à
participer à son*

Concours annuel d'écriture

30 avril 2025

comite@lasev.ch

www.lasev.ch



[@lasev.ch](https://www.instagram.com/lasev.ch)

Concours littéraire des jeunes



Société des Écrivain·e·s Valaisan·ne·s

Récompenses

Pour chaque catégorie :

1er Prix

200 CHF + 1 AG Culturel

2ème Prix

100 CHF + 1 AG Culturel

3ème prix

100 CHF

Qui peut participer ?

Les jeunes de 16 à 23 ans, domicilié·e·s en Valais.

Les participant·e·s sont partagé·e·s en deux catégories :

- de 16 à 19 ans
- de 19 à 23 ans

Les lauréat·e·s sont invité·e·s à faire partie de la SEV, respectivement la SEV Jeunes, gratuitement jusqu'à 25 ans.

Les textes primés sont publiés dans le Cahier annuel de la SEV. Les manuscrits ne sont pas rendus.

Aspects pratiques

- Genres acceptés : nouvelle, conte, poésie.
- Œuvres inédites, dactylographiées (format A4 sur Word) en un exemplaire, signées d'un pseudonyme (sans nom d'auteur).
- Envoi uniquement par email, mentionnant : pseudonyme, adresse complète du ou de la concurrent·e, numéro de téléphone, année de naissance, prénom et nom, ainsi que la phrase : « Je déclare que mon travail est entièrement personnel ».
- Limite à 5000 signes et pour la poésie, un ou plusieurs poèmes, le tout n'excédant pas 200 vers.
- Le ou la même concurrent·e peut participer aux différents genres : nouvelle, conte, poésie.

Jury

Il est composé de trois membres de la SEV. Ses décisions sont sans appel. Le jury se réserve la possibilité de ne pas attribuer tous les prix en cas d'envois insuffisants quant au nombre ou à la qualité. Seul·e·s les gagnant·e·s sont contacté·e·s.

Délai et adresse

Les envois peuvent être adressés **jusqu'au 30 avril** de l'année en cours au plus tard à **comite@lasev.ch**

Les prix sont attribués lors de l'Assemblée générale de la SEV.